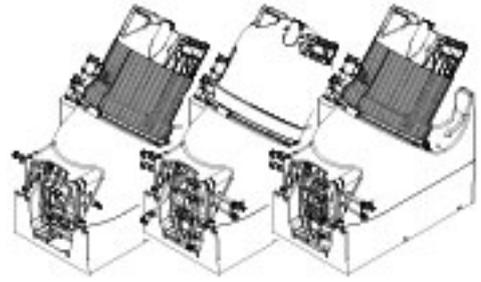
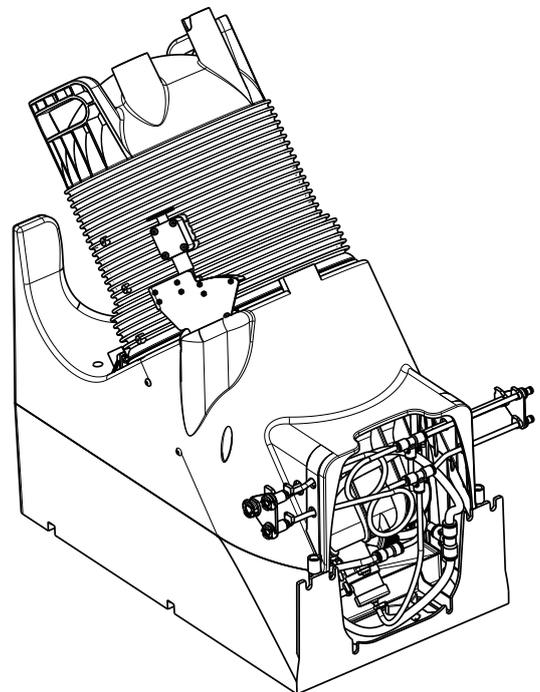
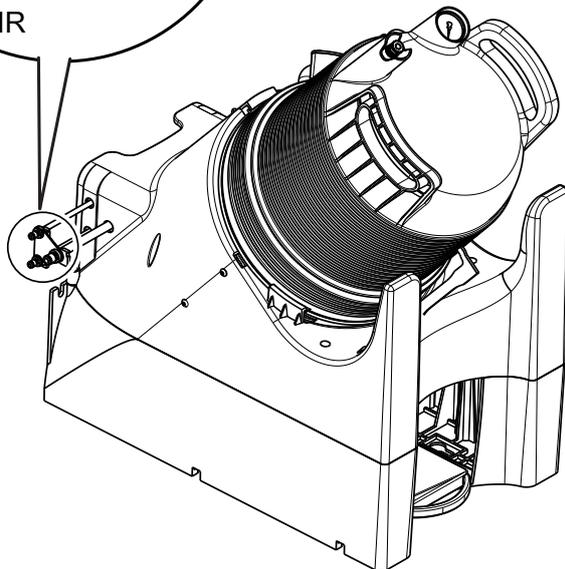
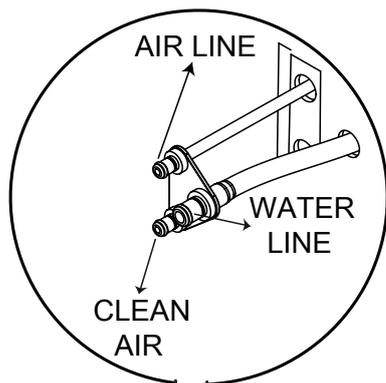
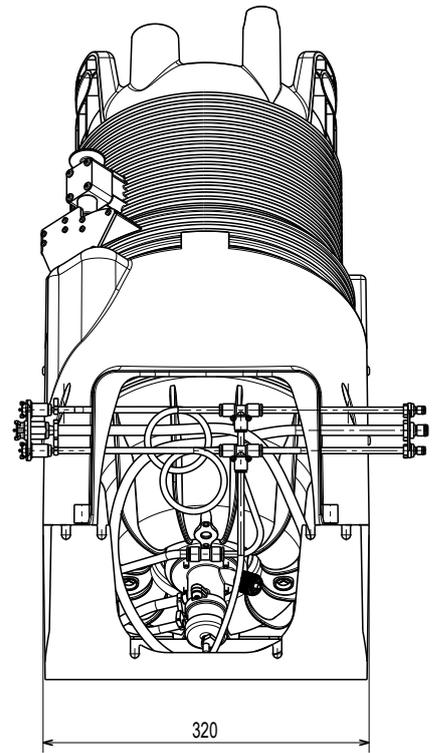
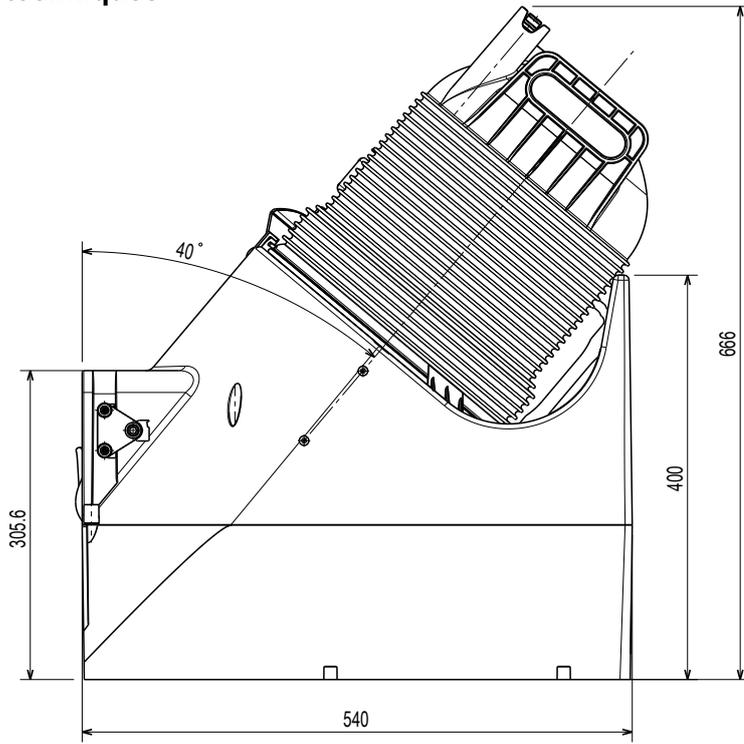


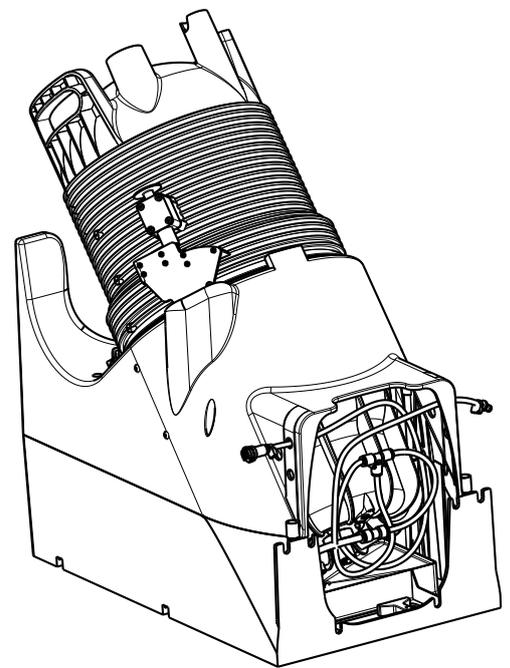
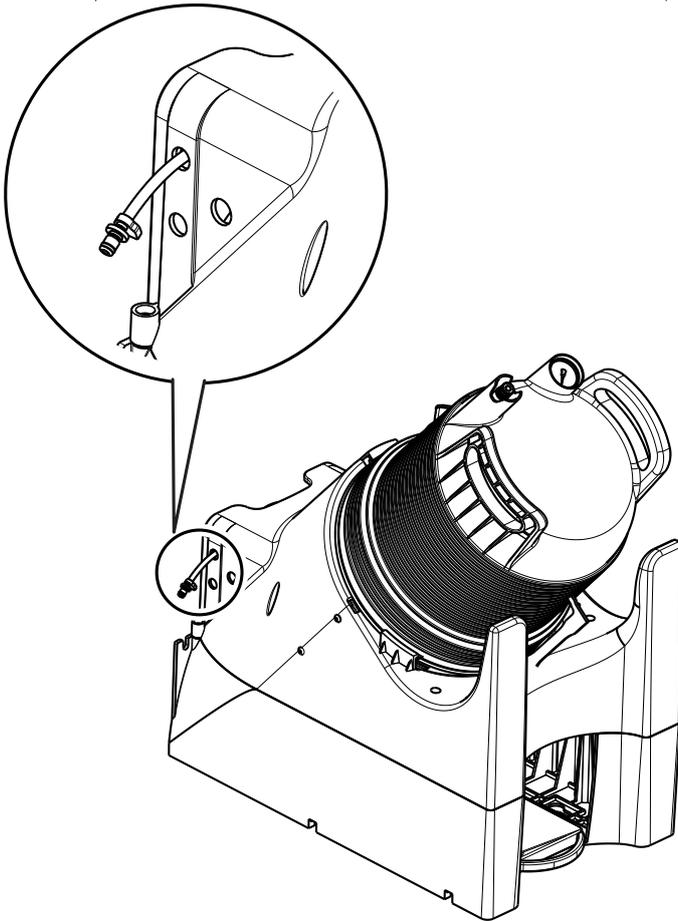
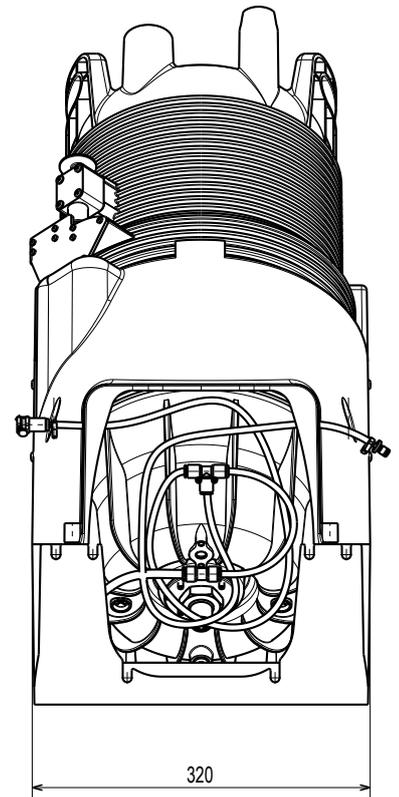
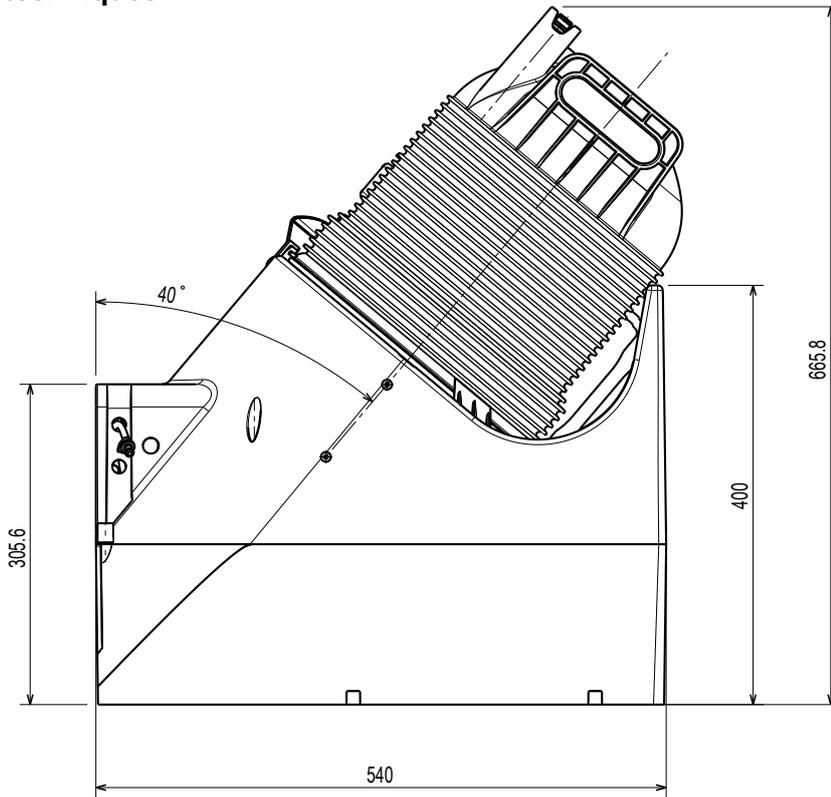
“DM Modular 20” keg module



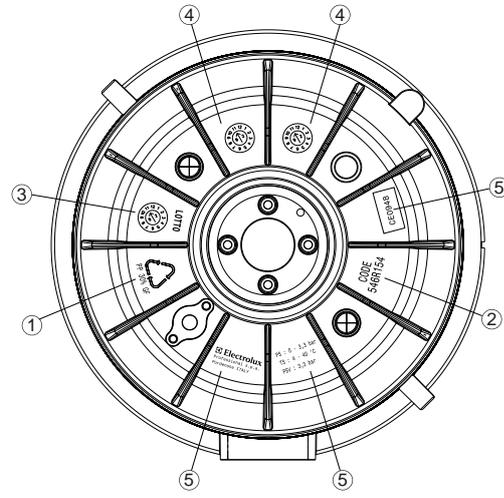
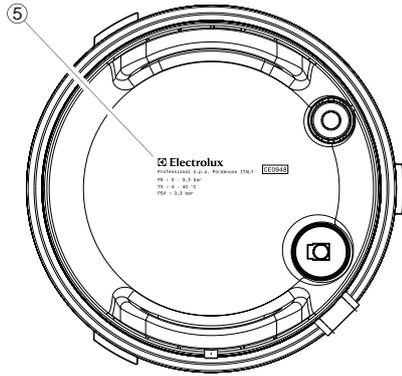
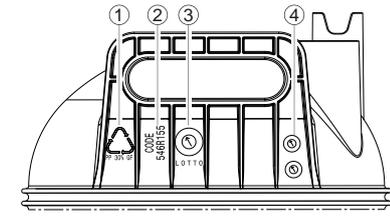
FR Instructions pour l'installation et l'utilisation







Données fixes sur le couvercle - cylindre



1 = Matière

2 = Code usine du composant

3 = Lot

4 = Horodatage

5 = Caractéristiques techniques du couvercle/cylindre

Préambule



Le Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien (ci-après dénommé le « Manuel ») fournit à l'utilisateur des informations utiles pour utiliser correctement et en toute sécurité la machine (ou l'« appareil »).

Tout ce qui suit ne doit en aucun cas être considéré comme une longue liste d'avertissements contraignante, mais plutôt comme une série d'instructions destinées à améliorer, à tous les égards, les performances de la machine et surtout à éviter des dommages corporels ou matériels résultant de procédures d'utilisation et de gestion inadéquates.

Il est essentiel que toutes les personnes chargées du transport, de l'installation, de la mise en service, de l'utilisation, de l'entretien, de la réparation et du démontage de la machine, consultent et lisent attentivement ce Manuel avant de procéder aux différentes opérations et ce, afin de prévenir toute manœuvre erronée et non appropriée susceptible de nuire à l'intégrité de la machine ou à la sécurité des personnes. Il est recommandé d'informer périodiquement l'utilisateur sur les consignes en matière de sécurité. En outre, il est important d'instruire et de communiquer les consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil au personnel autorisé à intervenir sur la machine.

Il est également important que le Manuel soit toujours à la disposition de l'opérateur et soigneusement conservé sur le lieu d'utilisation de l'appareil afin qu'il soit immédiatement à portée de main pour être consulté en cas de doutes et chaque fois que les circonstances le requièrent.

Après avoir lu ce Manuel, si des doutes ou des incertitudes persistent quant à l'utilisation de l'appareil, ne pas hésiter à contacter le Fabricant ou le SAV agréé, qui sera toujours à disposition pour garantir un service rapide et soigné, en vue d'assurer un meilleur fonctionnement et une efficacité optimale de l'appareil. Pour rappel, les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'installation doivent toujours être respectées à toutes les phases d'utilisation de la machine. Il incombe, par conséquent, à l'utilisateur de s'assurer que l'appareil est démarré et utilisé uniquement dans les conditions de sécurité optimales prévues pour les personnes, les animaux et les choses.



IMPORTANT

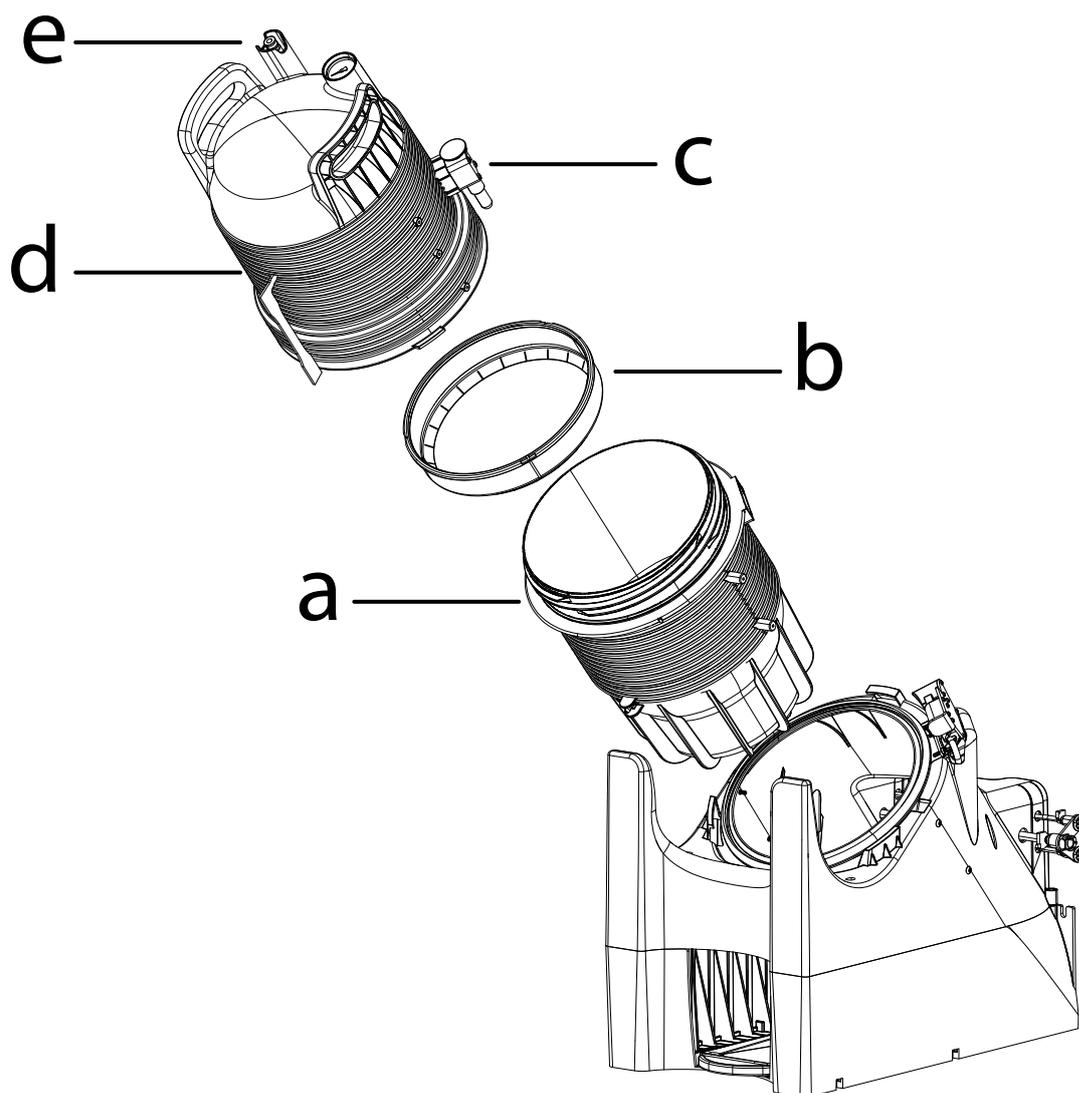
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'opérations effectuées sur l'appareil au mépris des instructions de ce Manuel.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques des appareils présentés dans cette publication.
- Toute reproduction, même partielle, du présent Manuel est interdite.
- Ce Manuel est disponible en format numérique. À cet effet :
 - contacter le concessionnaire ou le service clientèle ;
 - téléchargement du dernier manuel mis à jour sur le site internet ;
- Le Manuel doit être toujours conservé à côté de la machine, dans un lieu d'accès aisé. Les opérateurs et le personnel préposés à l'utilisation et à l'entretien de la machine doivent pouvoir le trouver et le consulter facilement à tout moment.

Pour plus d'informations, voir : www.draughtmaster.com/en/ce-marking

Table des matières

A	DESCRIPTION DE L'APPAREIL	8
B	UTILISATION PRÉVUE ET CONTRAINTES D'UTILISATION	8
C	AVERTISSEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ	9
C.1	Informations générales	9
C.2	Équipements de protection individuelle	10
C.3	Informations générales de sécurité	10
C.4	Transport, manutention et stockage	10
C.5	Installation et montage	11
C.6	Usage courant	12
C.7	Nettoyage et entretien de l'appareil	14
C.8	Non-utilisation	16
C.9	Élimination de l'appareil	16
D	DONNÉES D'IDENTIFICATION DE L'APPAREIL ET DU FABRICANT	16
E	INFORMATIONS GÉNÉRALES	16
E.1	Introduction	16
E.2	Indications supplémentaires	16
E.3	Essai et inspection	16
E.4	Définitions	16
E.5	Droits d'auteur	17
E.6	Conservation du Manuel	17
E.7	Destinataires du Manuel	17
E.8	Données fixes	17
E.9	Responsabilités	17
F	TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE	17
F.1	Manutention	17
F.1.1	Procédures pour les opérations de manutention	17
F.1.2	Pose de la charge	18
F.2	Déballage	18
F.2.1	Élimination de l'emballage	18
F.3	Stockage	18
G	INSTALLATION ET MONTAGE	18
G.1	Introduction	18
G.2	Espace nécessaire	19
G.3	Mise en place	19
G.4	Connexions	20
G.4.1	Modèle "Tropical" doté d'une "chemise réfrigérante"	20
H	EMPLOI COURANT	20
H.1	Caractéristiques du personnel formé à l'utilisation courante de l'appareil	20
H.2	Caractéristiques du personnel autorisé à intervenir sur l'appareil	20
H.3	Opérateur qualifié chargé de l'utilisation courante	20
H.4	Remplacement du fût de boisson approuvé	21
I	NETTOYAGE ET ENTRETIEN COURANT	23
I.1	Entretien courant	23
I.1.1	Nettoyage de l'appareil et des accessoires	23
I.1.2	Précautions à prendre en cas d'inactivité prolongée	24
J	ENTRETIEN EXCEPTIONNEL	24
J.1	Inspection périodique	25
J.2	Intervalles d'entretien	25
K	IDENTIFICATION RAPIDE DES PANNES	25
L	MISE AU REBUT DE LA MACHINE	26
L.1	Stockage des déchets	26
L.2	Procédure concernant les macro-opérations de démontage de l'appareil	26

A DESCRIPTION DE L'APPAREIL



A	Cylindre
B	Bague d'amortissement
C	Vanne à trois voies
D	Couvercle
E	Vanne de sécurité

B UTILISATION PRÉVUE ET CONTRAINTES D'UTILISATION

- Le DM Modular 20 - Keg Module est conçu pour la distribution à la pression de boissons approuvées ; l'utilisation (distribution) moyenne prévue est de 2 fûts par jour (730 cycles par an). Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- Cet appareil est destiné à un usage professionnel (par exemple bar, cantine, cuisine, etc.) par un opérateur dûment formé.
- Le DM Modular 20 - Keg Module est une unité sous pression installée à l'intérieur d'un système de distribution de boisson approuvée, comportant en outre un système de compression et pompage (air et eau) à distance, un refroidisseur pour les boissons approuvées et des tuyaux sous pression.
- Il relève de la responsabilité du propriétaire du système de respecter les réglementations en matière de sécurité d'installation et d'utilisation en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.

Le propriétaire du système est tenu de respecter les réglementations nationales en vigueur relatives aux contrôles périodiques.

- Les appareils ne sont pas prévus pour être installés à l'extérieur et/ou dans des endroits exposés aux agents atmosphériques (pluie, rayons directs du soleil, etc.).
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation des appareils différente de celle prévue.

C AVERTISSEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

C.1 Informations générales

Afin de pouvoir utiliser cet appareil en toute sécurité et comprendre correctement le Manuel, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des termes et des conventions typographiques utilisés dans la documentation. Afin de distinguer et d'être en mesure de reconnaître aisément les différents types de danger, les symboles suivants sont utilisés dans le présent Manuel :



AVERTISSEMENT

Danger pour la santé et la sécurité des opérateurs



ATTENTION

Risque de détérioration de l'appareil ou du produit.



IMPORTANT

Instructions ou informations importantes concernant le produit



Lire attentivement toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil



Détails et explications

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par toute personne (enfants compris) souffrant de capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou par toute personne n'ayant pas été formée à cet effet, à moins d'avoir reçu des instructions précises concernant l'utilisation de l'appareil de la part d'une personne responsable de sa sécurité.
 - Ne pas laisser les enfants jouer avec l'appareil.
 - Tenir tous les emballages et les détergents hors de portée des enfants.
 - Le nettoyage et l'entretien ne doivent jamais être confiés à des enfants laissés sans surveillance.
- Au moment de la démolition de l'appareil, le marquage devra être détruit.
- Conserver cette notice en lieu sûr pour toute consultation future.

C.2 Équipements de protection individuelle

Tableau récapitulatif des équipements de protection individuelle (EPI) à utiliser durant les différentes phases d'utilisation de l'appareil.

Phase	Vêtements de protection	Chaussures de travail	Gants	Lunettes	Casque
					
Transport	—	●	○	—	○
Manutention	—	●	○	—	—
Déballage	—	●	●	—	—
Montage	—	●	○ ¹	—	—
Emploi courant	—	—	—	—	—
Nettoyage normal	●	●	● ¹⁻²	●	—
Nettoyage exceptionnel	●	●	● ¹⁻²	●	—
Entretien	●	●	●	●	—
Démontage	●	●	●	●	—
Démolition	○	●	○	—	—
Légende :					
●	EPI PRÉVUS				
○	EPI À DISPOSITION OU À UTILISER SI NÉCESSAIRE				
—	EPI NON PRÉVUS				

1. Pendant ces opérations, porter des gants résistants aux coupures.
2. Pendant ces opérations, porter des gants adaptés au contact avec les substances chimiques utilisées (se référer à la fiche de données de sécurité des substances utilisées pour les informations concernant les EPI requis). À noter que la non-utilisation d'équipements de protection individuelle de la part des opérateurs, des techniciens spécialisés ou des utilisateurs peut exposer à un risque chimique et provoquer d'éventuels problèmes de santé (en fonction du modèle).

C.3 Informations générales de sécurité

- Les appareils sont équipés de dispositifs de sécurité électriques et/ou mécaniques destinés à protéger les utilisateurs et l'appareil.
- Ne modifier en aucun cas les pièces fournies avec l'appareil.
- Il est interdit de retirer, d'altérer ou de rendre illisibles les étiquettes et signaux de sécurité, de danger et d'instruction présents sur l'appareil.
- Plusieurs illustrations du présent manuel représentent l'appareil ou certaines de ses parties, sans protections ou avec des protections retirées. Ceci dans le seul but de simplifier les explications. Il est formellement interdit d'utiliser l'appareil sans dispositifs de protection ou avec des dispositifs désactivés.

C.4 Transport, manutention et stockage

- Le transport (transfert de l'appareil d'un lieu à un autre) et la manutention (déplacement dans les lieux de travail) doivent être effectués à l'aide d'engins spéciaux d'une capacité appropriée.
- Les appareils peuvent être empilés les uns sur les autres pendant le transport, la manutention et le stockage ; le niveau maximum de la pile est de 2.
- Durant les phases de chargement et de déchargement, il est interdit de se tenir sous des charges suspendues. L'accès à la zone de travail est interdit au personnel non autorisé.

- Le poids de l'appareil ne constitue pas une condition suffisante pour la maintenir immobile.
- Pour effectuer le levage de l'appareil, il est interdit de l'ancrer à des parties mobiles ou faibles, telles que : carters, canalisations électriques, parties pneumatiques, etc.
- Ne jamais pousser ou tirer l'appareil pour le déplacer, car il pourrait se renverser. Utiliser un outillage approprié pour soulever l'appareil.
- Pour les opérations de déchargement et de stockage de l'appareil, préparer une zone adaptée, avec un sol plat.
- Le personnel chargé du transport, de la manutention et du stockage de l'appareil doit obligatoirement avoir été formé et entraîné à l'utilisation en toute sécurité des systèmes de levage et au port des équipements de protection individuelle appropriés au type d'opération à effectuer.

C.5 Installation et montage

Introduction

- Les opérations d'installation et de montage de l'appareil doivent être réalisées exclusivement par un technicien spécialisé muni de tous les équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants, lunettes, combinaison de travail etc.), outils, ustensiles et moyens auxiliaires appropriés, avec une délimitation appropriée de la zone de montage pour éviter l'accès d'autres personnes.
- Les opérations décrites doivent être effectuées conformément aux normes de sécurité en vigueur, aussi bien pour l'outillage utilisé que pour les modalités d'intervention.
- Quand l'appareil est utilisé pour la première fois, le technicien spécialisé doit compléter la "Liste de contrôle de la mise en service et des entretiens périodiques " (Annex1).

Température ambiante et encombrement

- La température de fonctionnement doit impérativement être inférieure à 40°C.
- Veiller à placer l'appareil à au moins 50 mm des autres appareils présents dans le local, en tenant également compte de l'espace nécessaire au remplacement des fûts.
Pour installer le module à l'intérieur d'un compartiment (par exemple sous plan de travail), voir le paragraphe G.2 *Espace nécessaire*.

Mise en place

- Installer l'appareil en adoptant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.
- Les emballages peuvent être une source de danger, risque de suffocation ; tenir les enfants à l'écart.
- L'appareil NE DOIT PAS être exposé aux rayons directs du soleil (il est conçu exclusivement pour un usage intérieur), des agents atmosphériques ou de la lumière indirecte (par exemple face à une fenêtre où la lumière entre directement par dessus l'appareil).

Connexions

- Le raccordement air/eau et le raccordement de l'appareil avec la "Cooling Jacket" doivent être effectués par un technicien spécialisé.
- L'appareil est équipé d'une vanne de sécurité (réglée à 3,3 bars) qui ne peut en aucun cas être altérée.
- Le système de compression et de pompage à distance de l'appareil doit être muni d'une protection contre la surpression (son installation relève de la responsabilité du propriétaire du système de distribution).

C.6 Usage courant

Consignes de sécurité électrique

- Cet appareil ne présente aucun composant électrique.

Données de conception

Norme de conception	EN 13121-3:2010
Fluide	Air
Volume	25 litres
Pression de calcul	3,3 bars
Pression de service	2,8 ÷ 3,0 bars
Pression d'étalonnage	N.A.
Pression de service maximale	3,3 bars
Température de calcul	+40°C
Température de service	+4 ÷ +40°C

Protections installées sur l'appareil

- Le couvercle comporte une vanne de sécurité qui s'ouvre, en dépressurant le fût, par mesure de sécurité, quand les pressions dépassent 3,3 bars. La vanne se referme automatiquement dès que la pression redescend à moins de 3 bars.

Pictogrammes de sécurité à placer sur l'appareil ou à proximité :

Interdiction	Signification
	Ne pas retirer les dispositifs de sécurité

Danger	Signification
	Attention ! Dispositifs sous pression



ATTENTION

- Le fût de bière vide ne doit pas être rempli avec d'autres types de boissons ;
- Utiliser exclusivement des fûts de bière agréés ;
- Ne pas utiliser des fûts de bière déformés ;
- Ne pas utiliser de fûts de bière n'entrant pas facilement dans le cylindre pressurisé (ne pas forcer l'entrée) ou ne permettant pas de fermer le couvercle correctement ;
- Dans le doute d'avoir trop forcé en introduisant le fût de bière ou d'avoir endommagé le couvercle et le cylindre, faire examiner l'appareil par un technicien spécialisé ;
- Il est vivement recommandé de maintenir la température du fût de bière à MOINS de 35° C ;
- Le couvercle doit être exclusivement manipulé à la main (sans outils) ;
- Ne pas utiliser l'appareil si la bague d'amortissement n'est pas installée correctement à l'intérieur du cylindre ;
- La vanne de sécurité ne doit pas être utilisée pour dépressuriser le système ;

Instructions d'utilisation et d'entretien

- L'appareil présente des risques de nature essentiellement mécanique et liés à la pression. Ces risques ont été neutralisés aux endroits où cela était possible :
 - soit directement en adoptant des solutions appropriées.
 - soit indirectement en utilisant des écrans, des protections et des dispositifs de sécurité.
- Au cours de l'entretien, certains risques qu'il n'est pas possible d'éliminer subsistent ; ceux-ci doivent être neutralisés en adoptant des comportements et des précautions spécifiques.
- Les utilisateurs doivent être avertis de cette interdiction par des avis parfaitement visibles.
- Afin de garantir les performances et un fonctionnement optimal de l'appareil, il est indispensable d'effectuer périodiquement l'entretien en suivant les consignes données dans le présent Manuel.
- Les réparations et les entretiens exceptionnels doivent être confiés exclusivement au technicien spécialisé autorisé, portant les équipements de protection individuelle nécessaires et disposant de matériels, d'outils et de moyens auxiliaires appropriés.
- Il est interdit de faire fonctionner l'appareil après avoir retiré, manipulé ou endommagé les protections et les dispositifs de sécurité.
- Avant toute intervention sur l'appareil, toujours consulter le Manuel qui indique les procédures correctes et fournit des consignes importantes de sécurité.

Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible

Toute utilisation autre que celle spécifiée dans le présent manuel est considérée comme incorrecte. Pendant le fonctionnement de l'appareil, les travaux ou activités différents de ceux prévus sont considérés incorrects et peuvent entraîner, en général, des risques pour la sécurité des utilisateurs et endommager l'appareil. Sont considérés comme usages incorrects raisonnablement prévisibles :

- l'absence d'entretien, de nettoyage, de contrôles réguliers de l'appareil ;
 - les modifications structurelles ou de la logique de fonctionnement ;
 - la manipulation des écrans ou des dispositifs de sécurité ;
 - la non-utilisation des équipements de protection individuelle par les opérateurs, le technicien spécialisé et le personnel chargé de l'entretien ;
 - la non-utilisation d'accessoires appropriés ;
 - l'entreposage à proximité de l'appareil de matériaux combustibles ou inflammables, ou quoi qu'il en soit, non compatibles ou n'ayant aucun lien avec le travail à effectuer ;
 - l'installation incorrecte de l'appareil ;
 - l'introduction dans l'appareil d'objets ou de choses incompatibles avec l'utilisation ou pouvant nuire à l'appareil ou aux personnes ou polluer l'environnement ;
 - l'utilisation de l'appareil pour se hisser plus haut ;
 - le non-respect des instructions relatives à l'utilisation pour laquelle l'appareil est conçu ;
 - d'autres comportements comportant des risques que le Fabricant ne peut éliminer.
- Les comportements décrits ci-dessus sont interdits !

Risques résiduels

- Comme tout appareil sous pression, le DM Modular 20 - Keg Module présente des risques qui n'ont pas été entièrement éliminés par la conception et la construction. Quoi qu'il en soit, l'opérateur a été informé de ces risques dans le présent manuel, qui indique précisément le type d'équipements de protection individuelle dont doit se munir

le personnel intervenant sur l'appareil. Pendant les phases de l'installation, des espaces suffisants sont prévus autour de l'appareil en vue de limiter ces risques.

Afin de maintenir ces conditions, les zones autour de l'appareil doivent toujours :

- être dégagées (absence d'échelles, d'outils, de récipients, de boîtes, etc.) ;
- être propres et sèches ;
- être parfaitement éclairées.

Afin de fournir au client une information complète, les risques résiduels présentés par l'appareil sont énoncés ci-après : ces comportements sont considérés comme incorrects et formellement interdits.

Risque résiduel	Description d'une situation dangereuse
Rupture ou explosion du couvercle/ cylindre.	Chute accidentelle/impacts pendant la manipulation et le transport de l'appareil susceptibles de casser la structure.
	Stockage de l'appareil dans des conditions de température et d'humidité élevées susceptibles de provoquer la détérioration partielle de la structure.
	Installation de l'appareil à l'extérieur, dans un endroit qui n'est pas protégé contre les rayons du soleil, la pluie, la saleté et les chocs thermiques.
	Utilisation d'un système de compression aux performances (pression et distribution) et type de fluide non conformes.
	Chocs accidentels du couvercle sur le cylindre et/ou chute du couvercle durant le remplacement du fût (craquelures sur la structure).
	Utilisation d'équipements, par exemple des échelles, pour atteindre quelque chose en hauteur.
	Nettoyage de l'appareil avec des tampons abrasifs, des brosses ou racloirs et des détergents inappropriés susceptibles d'endommager les surfaces et la structure.
	Absence des opérations de maintenance prévues au chapitre I <i>NETTOYAGE ET ENTRETIEN COURANT</i> .
	Parties sujettes à l'usure non contrôlées et/ou remplacées.
Chute de l'appareil et/ou rupture ou explosion du couvercle/cylindre.	Structure de support fixée au mur, sans reposer au sol.
Expulsion du couvercle/filetage endommagé.	Ouverture du couvercle sans avoir actionné le levier d'aération du cylindre.
	Ouverture du récipient sous pression avant qu'il soit vide.
	Blocage de l'évent alors que le levier correspondant a été manœuvré correctement (couvercle débloqué).
Utilisation incorrecte de l'appareil.	Inversion des raccords air « lavage » et « distribution ».



IMPORTANT

L'appareil se compose de pièces en plastique qui doivent être manipulées avec soin. En cas de dommages, fissures, etc., dépressuriser et désactiver immédiatement l'appareil et contacter l'assistance locale. En cas de chute accidentelle/impact du couvercle, vérifier la présence de fissures et remplacer le couvercle le cas échéant.

C.7 Nettoyage et entretien de l'appareil

- Il est interdit d'enlever les protections de sécurité.
- Utiliser des équipements de protection individuelle appropriés.

- Les opérations d'entretien extraordinaire, de vérification et de révision de l'appareil doivent être réalisées exclusivement par un technicien spécialisé, muni de tous les équipements de protection individuelle, outils et moyens auxiliaires appropriés.
- Avant de procéder à l'entretien, mettre l'appareil en situation de sécurité.
- Respecter les exigences pour les interventions d'entretien courant et exceptionnel. Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des risques pour le personnel.

Entretien courant

- L'appareil ne peut pas être installé dans des endroits exposés à des jets d'eau ni être nettoyé, par conséquent, avec des jets d'eau.

Nettoyage de l'appareil et des accessoires

- Veiller à bien choisir et utiliser les produits de nettoyage pour conserver l'appareil en bon état de fonctionnement et de sécurité.
- Avant de mettre l'appareil en service, nettoyer toutes les parties internes et les accessoires avec de l'eau tiède et du savon neutre ou avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour réduire l'émission de substances polluantes dans l'atmosphère) ; après quoi, rincer et sécher soigneusement.
- Ne pas nettoyer l'appareil avec des tampons abrasifs, des brosses ou racloirs susceptibles d'endommager les surfaces.
- Arrêter immédiatement toute utilisation de détergents provoquant des altérations visuelles (par exemple, changement de couleur) ou tactiles (par exemple, surface visqueuse).

Rincer à l'eau, arrêter immédiatement d'utiliser l'appareil et contacter le service technique.

- L'appareil se compose de pièces en caoutchouc, en plastique et en métal. Utiliser des détergents appropriés pour le nettoyer (par exemple, détergents spéciaux pour composants métalliques). La vanne de sécurité, le couvercle et le cylindre doivent en particulier être nettoyés exclusivement avec un chiffon humide imbibé d'eau chaude.

Précautions à prendre en cas d'inactivité prolongée

- Avant de servir la boisson approuvée, vérifier la présence de la boisson dans le circuit.

Entretien périodique

- L'entretien préventif réduit les durées d'immobilisation et maximise l'efficacité des appareils. Le technicien spécialisé peut donner des conseils sur le meilleur contrat d'entretien en fonction de l'intensité d'utilisation et de l'âge de l'équipement.

Réparation et entretien exceptionnel

- Les réparations et les entretiens extraordinaires doivent être confiés exclusivement au technicien spécialisé agréé. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de défaillance ou de dégât résultant de l'intervention d'un technicien non agréé par le fabricant, auquel cas la garantie originale du fabricant sera invalidée.
- Le technicien agréé spécialisé est tenu de consigner toutes les opérations de maintenance.

Pièces et accessoires

- Utiliser exclusivement des accessoires et/ou des pièces détachées d'origine. L'utilisation d'accessoires et/ou de pièces non d'origine invalidera la garantie originale du fabricant outre le fait que l'appareil risque de ne plus être conforme à la norme de sécurité.

C.8 Non-utilisation

- Si l'on décide de ne plus utiliser la machine, il est recommandé de la rendre inopérante en débranchant les raccords eau et air.

C.9 Élimination de l'appareil



IMPORTANT

Le couvercle, le cylindre et la vanne de sécurité doivent être mis au rebut 10 ans suivant la date de production figurant sur les étiquettes installées sur le couvercle et le cylindre.

- Les opérations de démontage doivent être effectuées par un technicien spécialisé.

D DONNÉES D'IDENTIFICATION DE L'APPAREIL ET DU FABRICANT

Le marquage ou la plaque signalétique de l'appareil est reproduit(e) ci-dessous (les plaques précisant les conditions d'utilisation admissibles sont fixées sur la carrosserie extérieure de l'appareil, le couvercle et le cylindre) :

F.Mod.	XXXXXXXXXX	Comm. Mod.	XXXXXXXXXX	DM MODULAR 20	mm-yyyy
PNC	XXXX XXXXXX	Ser.Nr.	XXXXXXXXXX		
W.Tot.		Volt		Total Current	A
Design Temperature (TS)°C min.	+4	max	+40	Pressure Safety Valve (PSV) bar	3,3
Design Pressure (PS) bar	3,3	max		Design N°	832R085
MODULAR 20 - KEG MODULE V.2012					
Electrolux Professional SPA - Viale Treviso, 15 - 33170 Pordenone (Italy)					
			CE		
Ser.No.	XXXXXXXXXX	Ser.No.	XXXXXXXXXX		
Design N°	832R085	Design N°	832R085		
Prod. Date	mm-yyyy	Prod. Date	mm-yyyy		

La plaque signalétique précise les données d'identification et les caractéristiques techniques de l'appareil.

La signification des différentes informations est énoncée ci-après :

F.Mod.	Description usine
Comm.Model	Description commerciale

PNC (à reprendre sur le graphique de maintenance)	Code de production
Ser.Nr. (à reprendre sur le graphique de maintenance)	numéro de série
Température de calcul (TS)	Plage de température
Pression de calcul (PS)	Pression maximale de service
Pression vanne de sécurité (PSV)	Pression vanne de sécurité
N° dessin	N° dessin
CE	Marquage CE
Electrolux Professional SpA Viale Treviso 15 33170 Pordenone Italie	Fabricant

E INFORMATIONS GÉNÉRALES



AVERTISSEMENT

Voir "Avertissement et consignes de sécurité".

E.1 Introduction

Ci-dessous, quelques informations sur l'usage auquel cet appareil est destiné, les essais effectués, les symboles utilisés (qui distinguent et permettent de reconnaître le type de mise en garde), les définitions des termes utilisés dans le manuel et des informations utiles à l'utilisateur de l'appareil.

E.2 Indications supplémentaires

À noter que les dessins et les schémas figurant dans le Manuel ne sont pas reproduits à l'échelle. Ils servent à compléter les informations écrites et constituent une synthèse de celles-ci ; ils ne sont aucunement destinés à donner une représentation détaillée de la machine fournie.

Dans les schémas d'installation de l'appareil, les valeurs numériques indiquées se réfèrent à des mesures exprimées en millimètres et/ou en pouces.

E.3 Essai et inspection

Nos appareils ont été conçus et optimisés au cours d'essais en laboratoire afin d'obtenir des performances et des rendements élevés.

L'appareil est livré prêt à l'emploi.

Les documents annexés témoignent du résultat positif des essais (contrôle visuel - essai électrique - essai fonctionnel).

E.4 Définitions

Les définitions relatives aux différents termes utilisés dans le présent Manuel sont énoncées ci-après. Il est conseillé de les lire attentivement avant toute utilisation de l'appareil.

Opérateur	Personne préposée à l'installation, au réglage, à l'utilisation, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de l'appareil.
Fabricant	Fabricant du produit désigné « DM Modular 20 - Keg Module », Electrolux Professional Spa.
Propriétaire	Fabricant et propriétaire du système de distribution de boissons approuvées, Carlsberg Breweries A/S.
Utilisateur	Utilisateur du système de distribution de boissons approuvées. Également l'utilisateur final qui a été informé, formé et instruit quant aux tâches à réaliser et aux risques liés à l'utilisation courante de l'appareil.

Technicien spécialisé désigné par le propriétaire	Opérateur instruit/formé par le fabricant qui, grâce à sa formation professionnelle, à son expérience, à son instruction spécifique, à ses connaissances des réglementations contre les risques d'accident, est en mesure d'évaluer les interventions à effectuer sur l'appareil, de reconnaître et d'éviter les risques. Ses compétences professionnelles couvrent les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique, de l'électronique, etc.
Danger	Source de lésions ou de nuisances potentielles pour la santé.
Situation de danger	Toute opération présentant un ou plusieurs risques pour l'Opérateur.
Risque	Probabilité de lésions ou de risques graves pour la santé en situation de danger.
Protections	Mesures de sécurité consistant à utiliser des moyens techniques spécifiques (écrans et dispositifs de sécurité) destinés à protéger les opérateurs contre les dangers.
Écran de protection	Élément d'un appareil utilisé de manière spécifique dans le but de fournir une protection par une barrière physique.
Dispositif de sécurité	un dispositif conçu pour protéger l'appareil contre le dépassement des limites admissibles.

E.5 Droits d'auteur

Le présent Manuel est exclusivement destiné à être consulté par l'opérateur et ne peut être remis à des tiers sans l'autorisation d'Electrolux Professional SPA.

E.6 Conservation du Manuel

Le Manuel devra être conservé intact pendant toute la durée de vie de la machine, jusqu'à sa démolition. En cas de cession, de vente, de location, de concession d'usage ou de leasing, le présent Manuel devra toujours accompagner la machine.

E.7 Destinataires du Manuel

Ce Manuel s'adresse :

- au transporteur et aux personnes chargées de la manutention ;
- au personnel chargé de l'installation et de la mise en service ;
- à l'employeur des utilisateurs de l'appareil et au responsable du lieu de travail ;

- aux opérateurs chargés de l'utilisation courante de l'appareil ;
- aux techniciens spécialisés - SAV (voir Manuel de service).

E.8 Données fixes

Pour plus de détails concernant les données fixes figurant sur le couvercle et le cylindre, voir les schémas repris dans la première partie de ce Manuel.

E.9 Responsabilités

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et d'anomalies de fonctionnement résultant :

- du non-respect des instructions contenues dans le présent Manuel ;
- de réparations effectuées de manière incorrecte et du remplacement de pièces différentes de celles spécifiées dans le catalogue des pièces détachées (le montage et l'utilisation de pièces et d'accessoires non d'origine peuvent invalider la garantie) ;
- d'interventions réalisées par des techniciens non spécialisés ;
- de modifications ou d'interventions non autorisées ;
- d'un entretien insuffisant (voir la section correspondante) ;
- de l'utilisation impropre de l'appareil ;
- d'événements exceptionnels non prévisibles ;
- de l'utilisation de l'appareil par du personnel qui n'a pas été informé et/ou formé ;
- du non-respect des dispositions actuelles en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail, dans le pays d'utilisation ;
- de l'installation incorrecte ;
- de l'utilisation d'accessoires non appropriés.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de transformations ou de modifications arbitraires effectuées par l'utilisateur ou par le fabricant.

La responsabilité de l'identification et de la sélection de dispositifs de protection individuelle adéquats devant être portés par les opérateurs est à la charge de l'employeur, du responsable du lieu de travail ou du technicien d'assistance technique, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

Electrolux Professional SPA décline toute responsabilité pour les inexactitudes qui auraient pu se glisser dans le Manuel, si elles sont imputables à des erreurs d'impression ou de traduction.

Tout complément au Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien que le fabricant estimera utile d'adresser au client devra être conservé avec le Manuel et en fera partie intégrante.

F TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE



AVERTISSEMENT

Voir "Avertissement et consignes de sécurité".

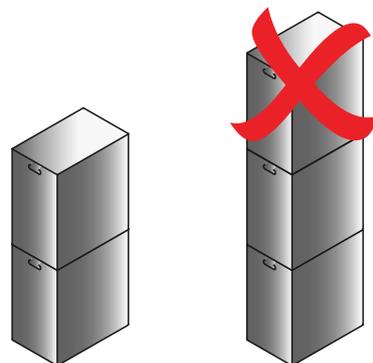
F.1 Manutention

Les appareils peuvent être empilés les uns sur les autres pendant le transport, la manutention et le stockage.



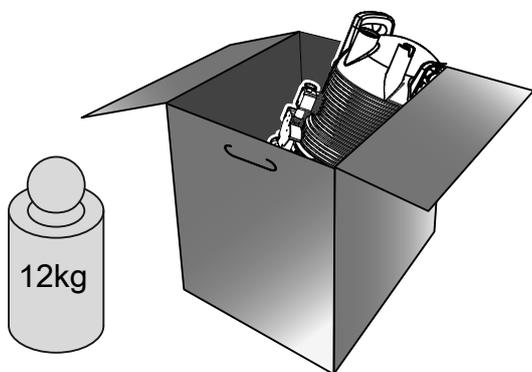
ATTENTION

Au maximum 2 appareils peuvent être empilés.



F.1.1 Procédures pour les opérations de manutention

Pour procéder correctement et en toute sécurité aux opérations de levage, faire référence aux poids indiqués ci-après :



Avant de procéder au levage :

- toutes les opérateurs à cette opération doivent se trouver dans une position de sécurité ; empêcher l'accès à la zone de manutention à toute personne non autorisée ;
- s'assurer de la stabilité du chargement ;
- vérifier que le matériel ne peut pas tomber pendant le levage.
- manœuvrer verticalement de manière à éviter des chocs ;
- déplacer l'appareil en le maintenant à une hauteur minimale du sol.

F.1.2 Pose de la charge

Avant de poser la charge, s'assurer que le sol est plat et en mesure de supporter le poids de la charge.

F.2 Déballage



IMPORTANT

Contrôler immédiatement l'appareil pour s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages pendant le transport. Examiner les emballages avant et après le déchargement.

Enlever l'emballage. En déballant et en manipulant l'appareil, veiller à ne provoquer aucun choc.



NOTE!

- Le transporteur est responsable de la sécurité de la marchandise pendant le transport et la livraison.
- Présenter une réclamation au transporteur en cas de dommages apparents ou cachés.
- Si la marchandise est endommagée ou la livraison incomplète, le signaler sur le bon de livraison.
- Le chauffeur doit signer le bordereau de transport : le transporteur peut ne pas accepter de réclamations si le bordereau de transport n'est pas signé (le transporteur peut fournir le formulaire nécessaire).

Pour déballer l'appareil, procéder de la manière suivante :

- enlever les agrafes servant à fermer le carton ;
- ouvrir l'emballage ;

F.2.1 Élimination de l'emballage

Les emballages doivent être mis au rebut conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil. Tous les matériaux utilisés pour l'emballage sont compatibles avec l'environnement.

Ils peuvent être conservés sans risque, recyclés ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets. Les pièces en plastique recyclables portent les sigles suivants :



Polyéthylène

- Sachet contenant les instructions



Carton

- emballage extérieur



Polystyrène expansé



Métal

- Agrafes de l'emballage extérieur

Les éléments en carton et en plastique peuvent être éliminés en respectant les normes en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

F.3 Stockage

L'appareil et/ou ses pièces doivent être entreposés et protégés contre l'humidité, dans un milieu ambiant non agressif, exempt de vibrations et à une température ambiante comprise entre -10°C [14°F] et 50°C [122°F].

L'endroit où l'appareil sera installé devra avoir un plan d'appui horizontal pour empêcher toute déformation de l'appareil ou tout endommagement des pieds de soutien.



ATTENTION

Il est fondamental de mettre l'appareil d'aplomb sous peine de nuire à son bon fonctionnement.

G INSTALLATION ET MONTAGE



AVERTISSEMENT

Voir "Avertissement et consignes de sécurité".

G.1 Introduction

Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil et le maintien des conditions de sécurité pendant son utilisation, respecter scrupuleusement les consignes données dans ce paragraphe.



AVERTISSEMENT

- L'appareil doit être installé dans une zone délimitée accessible uniquement au personnel dûment formé (en évitant tout contact direct avec le public) ;
- Pour les vitrines ou installations équivalentes, prévoir des protections appropriées ;
- Les installations sous plan de travail et à l'intérieur d'un compartiment sont recommandées pour éviter toute interaction accidentelle avec l'opérateur.



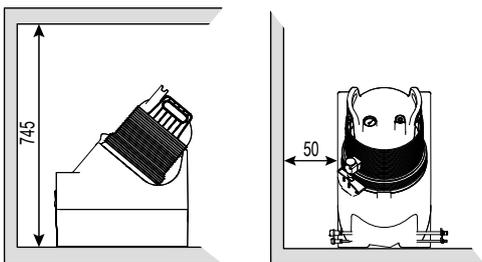
NOTE!

Quand l'appareil est utilisé pour la première fois, le technicien spécialisé doit compléter la "Liste de contrôle de la mise en service et des entretiens périodiques" (Annexe 1).

G.2 Espace nécessaire

Un espace suffisant doit être prévu autour de l'appareil (pour permettre les opérations de réparation, d'entretien, etc.). Cet espace doit être supérieur en cas d'utilisation et/ou de passage d'autres équipements et/ou instruments, ou en cas de nécessité d'issues de secours à l'intérieur du lieu de travail. Prévoir l'espace nécessaire pour remplacer le fût. Placer l'appareil à une distance d'au moins 50 mm de tous les autres appareils du local ; veiller à ne pas installer l'appareil à proximité d'équipements qui peuvent atteindre des températures élevées (comme des fours ou des radiateurs).

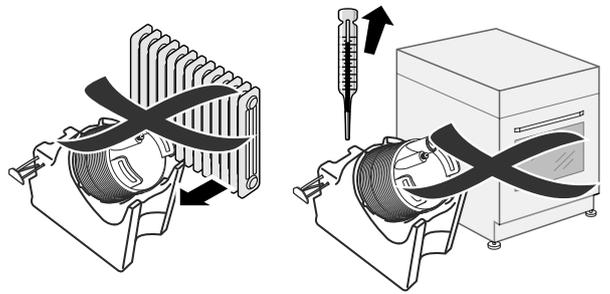
En cas d'installation de l'appareil à l'intérieur d'un compartiment (par exemple sous plan de travail), respecter les distances suivantes :



G.3 Mise en place

Installer l'appareil en prenant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations et en respectant les consignes anti-incendie.

Installer l'appareil dans un endroit bien aéré, à l'écart de sources de chaleur comme des radiateurs, un chauffage central, etc.



L'appareil NE DOIT PAS être exposé aux rayons directs du soleil (il est conçu exclusivement pour un usage intérieur), des agents atmosphériques ou de la lumière indirecte (par exemple face à une fenêtre où la lumière entre directement par dessus l'appareil).



Il est vivement recommandé de ne pas installer l'appareil dans des environnements agressifs (en présence de sable, salinité, etc.). Si l'appareil doit être installé dans ce type d'environnement, procéder plus fréquemment aux entretiens courants de manière à ce que l'appareil reste toujours propre et efficace.

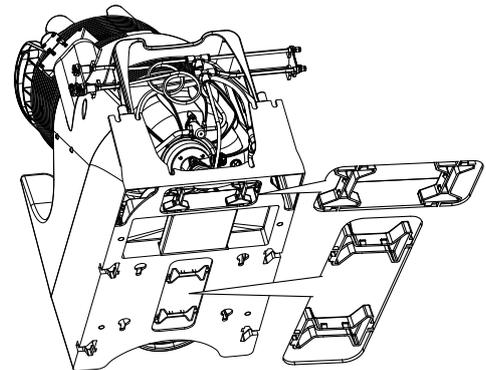
L'appareil peut fonctionner dans une plage de température de +4°C/+40°C.

Disposition de l'appareil :

- installer l'appareil à l'endroit choisi ;

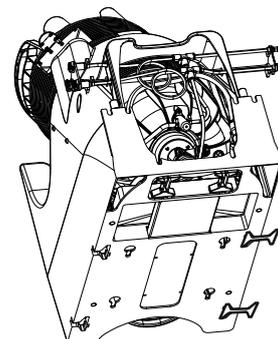
Il est fondamental de mettre l'appareil d'aplomb sous peine de nuire à son bon fonctionnement.

L'appareil est équipé de 4 crochets en plastique situés dans le bas, comme illustré ci-après



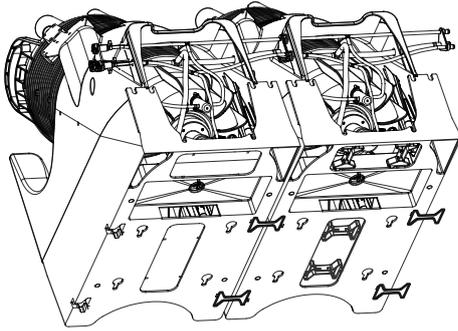
ils font office de raccords pendant les étapes d'accrochage de l'appareil :

- seulement 2 crochets sont utilisés pour raccorder l'appareil au module de lavage :



- les 4 crochets sont utilisés pour raccorder l'appareil au module de lavage d'un côté et à un autre appareil (si l'on installe 2 appareils ou plus à côté de l'appareil existant) de l'autre côté.

Pour l'accouplement, procéder comme illustré ci-dessous :



G.4 Connexions

Cet appareil nécessite 2 raccords : air et eau.

- **Raccord à l'air :**
 - pression maximale 3 bars ;
 - à brancher à une alimentation en air comprimé, qui doit être propre, séparée de l'huile et sans impuretés (taux d'impuretés max. de 10 microns) ;
 - raccord rapide DN6 ;
 - débit max. de 10 ÷ 15 l/min.
- **Raccord à l'eau :**
 - pression maximale 4,8 bars ;
 - raccord rapide DN10 ;
 - débit max. de 2 l/min ;
 - seules les solutions détergents prévues pour le module de lavage sont autorisées.

Le coupleur de fût est conçu pour le débit de boisson approuvée et le liquide pour le lavage réalisé avec le détergent adéquat.

Le système de compression et pompage à distance (eau et air) n'est pas fourni avec le DM Modular 20 - Keg Module. Le client devra faire l'achat de ce système à distance, dont l'utilisation avec le DM Modular 20 - Keg Module devra en outre être approuvée. Pour les instructions, voir la documentation fournie avec ce système.

G.4.1 Modèle "Tropical" doté d'une "chemise réfrigérante"



ATTENTION

Il est recommandé à l'installateur d'utiliser des raccords et des tuyaux en plastique et de les gainer d'un matériau isolant.

L'appareil à "chemise réfrigérante" est conçu pour garantir la bonne qualité de la boisson dans le récipient sous pression, à une température ambiante supérieure à 32°C.



NOTE!

La "chemise réfrigérante" est conçue pour maintenir la température de la boisson en dessous de 30°C, et pas pour la refroidir.



ATTENTION

Vider régulièrement le bac de récupération de la condensation qui se trouve dans le bas de l'appareil.

Pour le vidage de ce bac, voir le paragraphe I.1.1 *Nettoyage de l'appareil et des accessoires* et les images correspondantes.

H EMPLOI COURANT



AVERTISSEMENT

Voir "Avertissement et consignes de sécurité".

H.1 Caractéristiques du personnel formé à l'utilisation courante de l'appareil

Le propriétaire doit s'assurer que le personnel chargé de l'utilisation courante de l'appareil a été dûment formé et possède les compétences requises pour accomplir les tâches confiées, en tenant compte de sa propre sécurité et de celle d'autrui.

Le propriétaire devra s'assurer que le personnel formé a compris les instructions données et, en particulier, celles relatives à la sécurité et à l'hygiène sur le lieu de travail lors de l'utilisation de l'appareil.

H.2 Caractéristiques du personnel autorisé à intervenir sur l'appareil

Il incombe au propriétaire de s'assurer que les personnes préposées aux différentes tâches remplissent les critères ci-dessous :

- lire et comprendre le Manuel ;
- avoir reçu une formation et un entraînement conformes aux tâches à accomplir afin de les exécuter en toute sécurité ;
- avoir reçu une formation spécifique à l'utilisation correcte de l'appareil.

H.3 Opérateur qualifié chargé de l'utilisation courante

Cet opérateur doit au moins :

- connaître la technologie et avoir une expérience spécifique du fonctionnement de l'appareil ;
- avoir une culture générale de base et une culture technique d'un niveau suffisant pour pouvoir lire et comprendre le contenu du Manuel ; y compris pouvoir interpréter correctement les croquis, la signalisation et les pictogrammes ;
- avoir des connaissances suffisantes pour effectuer en toute sécurité les interventions relevant de sa compétence et spécifiées dans le Manuel ;
- connaître les normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.

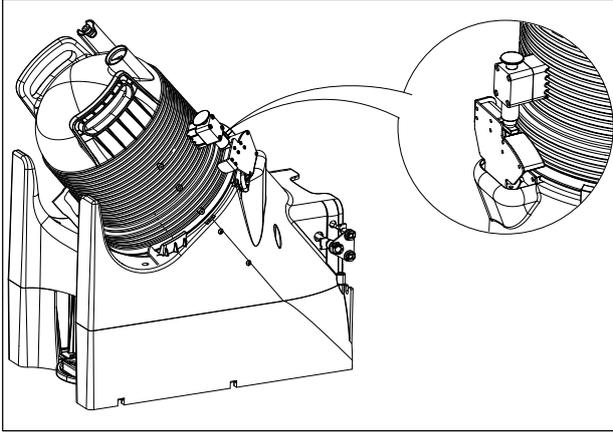
En cas d'anomalie, consulter le manuel du module de lavage.

L'opérateur chargé de l'utilisation courante doit :

- désactiver immédiatement le module de lavage.

H.4 Remplacement du fût de boisson approuvé

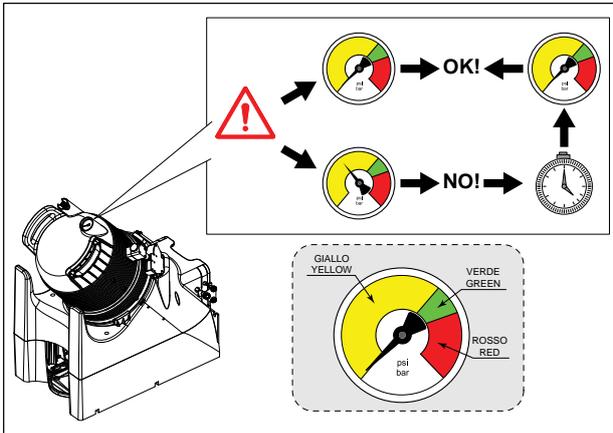
1. Évacuer la pression du fût en tirant la goupille vers le haut jusqu'à la butée automatique ; vérifier que la goupille est bien placée comme illustré dans le détail.



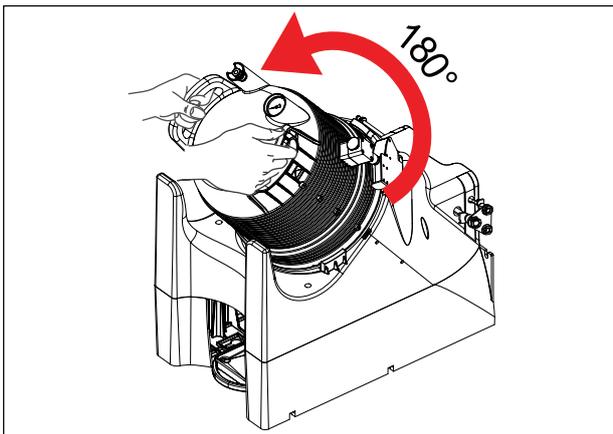
ATTENTION

Ne pas utiliser la vanne de sécurité pour dépressuriser le système.

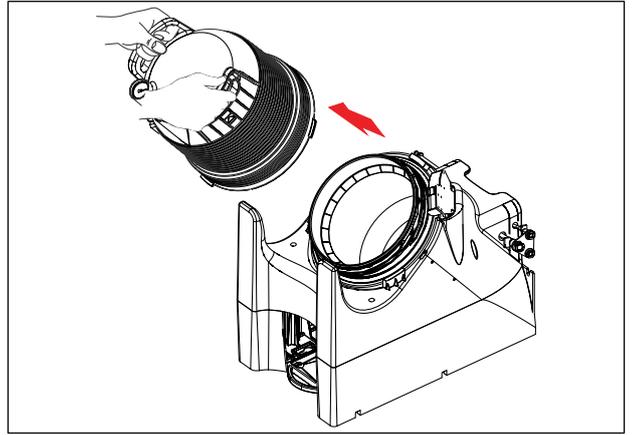
2. Avant d'ouvrir le couvercle, vérifier que le système est dépressurisé.



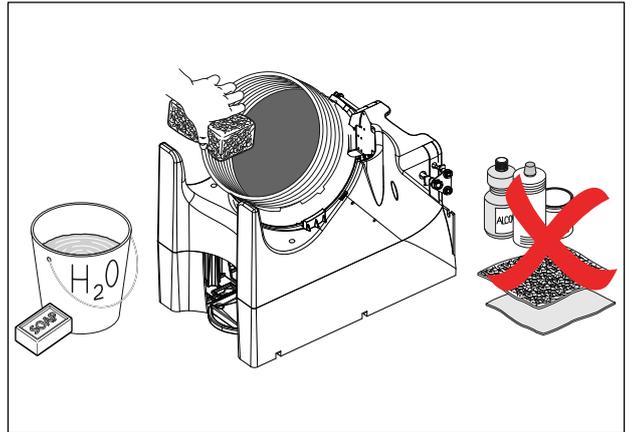
3. Après avoir dépressurisé le système, tourner le couvercle de $\frac{1}{2}$ tour dans le sens anti-horaire



4. et le retirer de son siège.

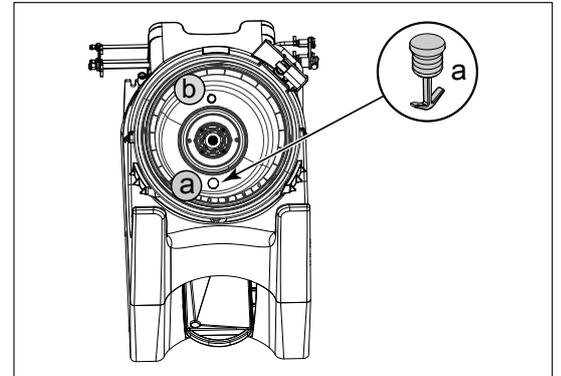


5. Pendant le remplacement des fûts, nettoyer au besoin l'intérieur du cylindre à l'eau et au savon neutre.



NOTE!

Si du liquide stagne dans le fond du cylindre, retirer le bouchon de vidange en caoutchouc inférieur "a".



IMPORTANT

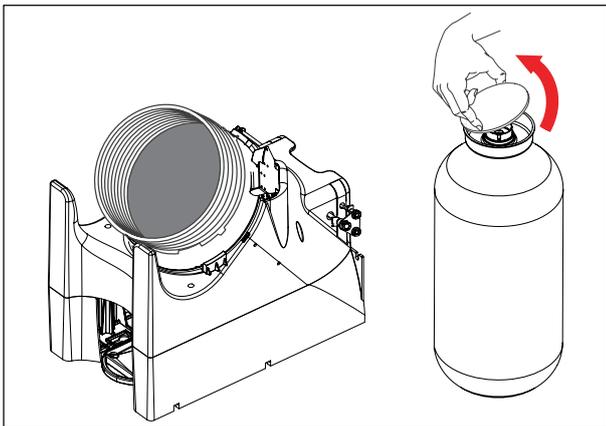
Veiller à ne pas perdre le bouchon de vidange en caoutchouc "a".



ATTENTION

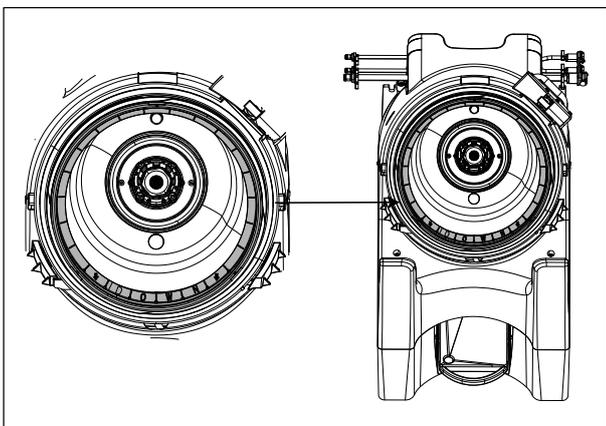
NE PAS retirer le bouchon de vidange en caoutchouc supérieur "b".

6. Prendre un nouveau fût et retirer le couvercle en plastique.

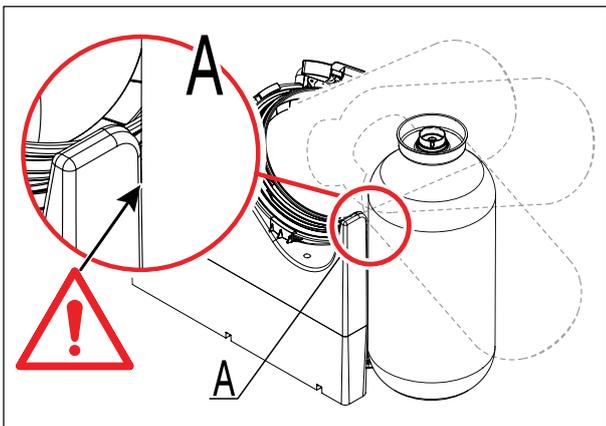


IMPORTANT

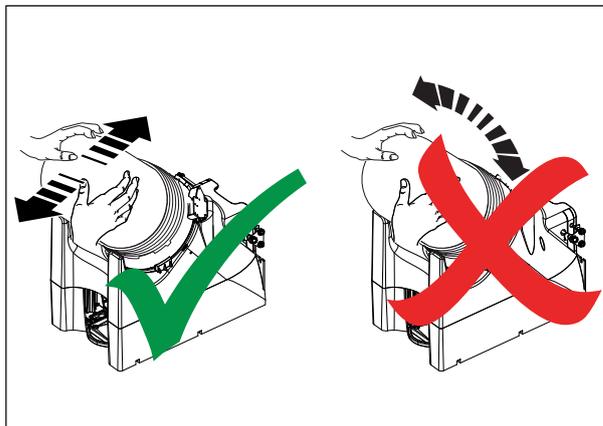
Vérifier la présence et le positionnement correct de la bague d'amortissement à l'intérieur du cylindre.



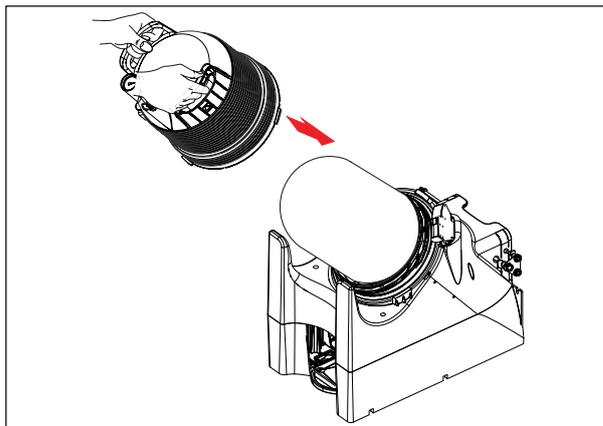
7. La mettre en place en vérifiant qu'elle appuie contre l'appareil, comme illustré (voir détail A) : la faire tourner et glisser délicatement à l'intérieur du cylindre.



8. Pour vérifier que le fût est centré correctement, le bouger d'avant en arrière, comme illustré. NE PAS FAIRE TOURNER LE FÛT POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT ! Le nouveau fût est maintenant en place.



9. Prendre le couvercle et le remettre dans son siège,

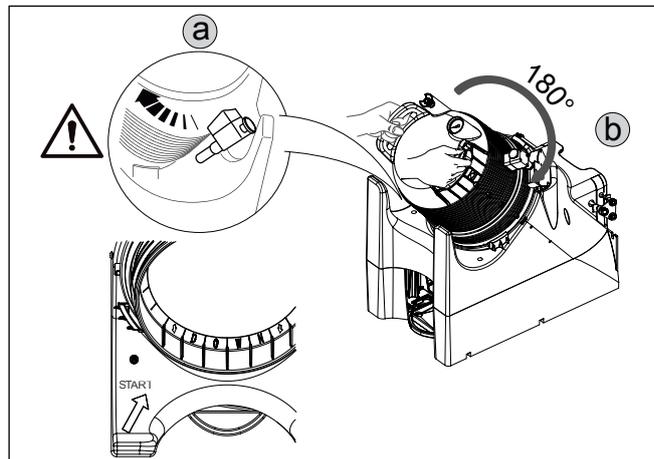


10. en le tournant de 1/2 tour dans le sens horaire.

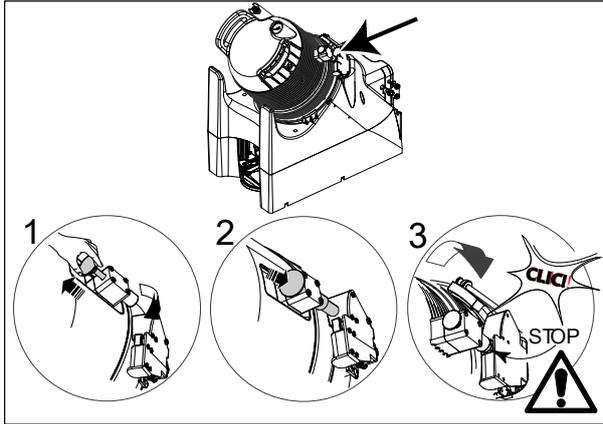


NOTE!

Faire particulièrement attention à la position initiale avant d'entamer la procédure de fermeture du couvercle.



11. Tirer la goupille vers le haut, jusqu'à l'entrée de la vanne à trois voies (comme illustré), pour faciliter la fermeture du couvercle. Le couvercle est fermé correctement quand un clic retentit et que le dispositif de fermeture est revenu en position initiale.



L'appareil se remet automatiquement sous pression de fonctionnement.



ATTENTION

NE PAS fermer le couvercle si le fût n'est pas à l'intérieur.

La boisson approuvée est prête à être distribuée dès que la pression de 2,5 bars est atteinte.

I NETTOYAGE ET ENTRETIEN COURANT



AVERTISSEMENT

Voir "Avertissement et consignes de sécurité".

I.1 Entretien courant

L'entretien courant peut être effectué par l'UTILISATEUR, à condition de suivre scrupuleusement les consignes ci-après.

Le fabricant décline toute responsabilité si une opération quelconque est effectuée sur l'appareil sans respecter ces consignes.

I.1.1 Nettoyage de l'appareil et des accessoires

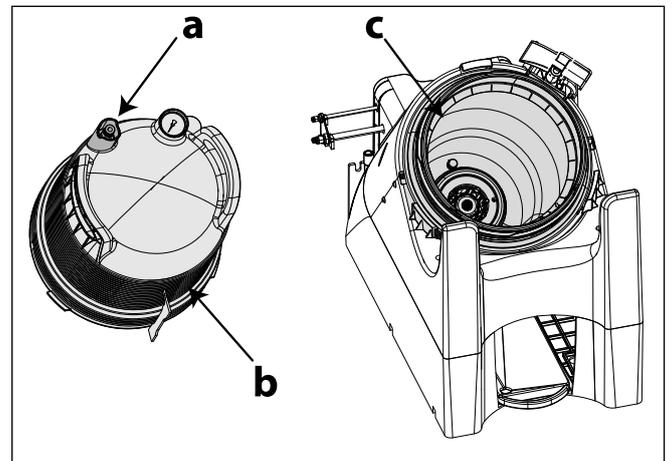
Nettoyer l'appareil tous les jours avec de l'eau tiède et du savon neutre ou des produits biodégradables à plus de 90 % (afin de réduire l'émission de substances polluantes dans l'atmosphère) ; ensuite, rincer et essuyer soigneusement.



ATTENTION

Ne pas nettoyer l'appareil avec des tampons abrasifs, des brosses ou racloirs susceptibles d'endommager les surfaces. L'appareil se compose de pièces en caoutchouc, en plastique et en métal. Utiliser des détergents appropriés pour le nettoyer (par exemple, détergents spéciaux pour composants métalliques). Ne pas mettre le couvercle en lave-vaisselle !

La vanne de sécurité (a), le couvercle (b) et le cylindre (c) doivent en particulier être nettoyés exclusivement avec un chiffon humide imbibé d'eau chaude.

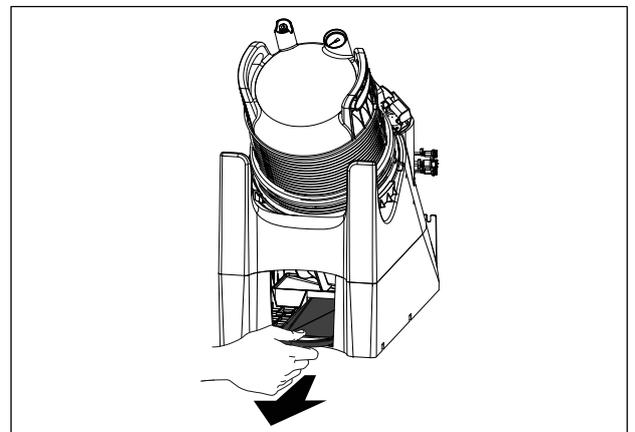


IMPORTANT

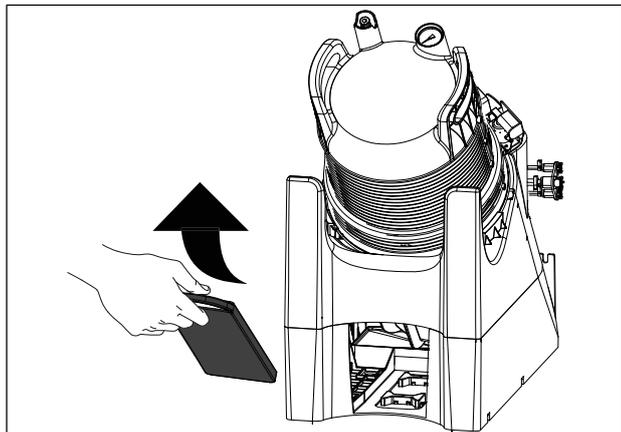
Nettoyer au besoin l'intérieur du cylindre pendant le remplacement du fût.

L'appareil est équipé d'un bac de récupération des liquides de lavage. Vider régulièrement ce bac qui se trouve dans la partie inférieure de l'appareil. Les images ci-après représentent les opérations de vidange :

1. retirer le bac en le tirant vers l'extérieur ;



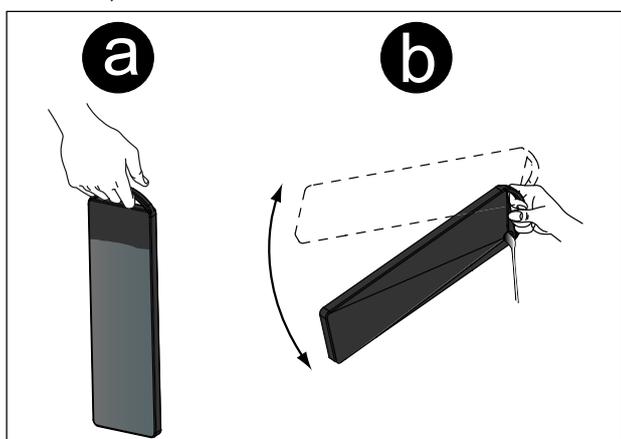
2. le tourner en position verticale ;



NOTE!

Veiller à ne pas renverser le liquide du bac.

3. le retourner et le secouer pour vider tout le liquide à l'intérieur ;



4. remplacer le bac dans son logement.

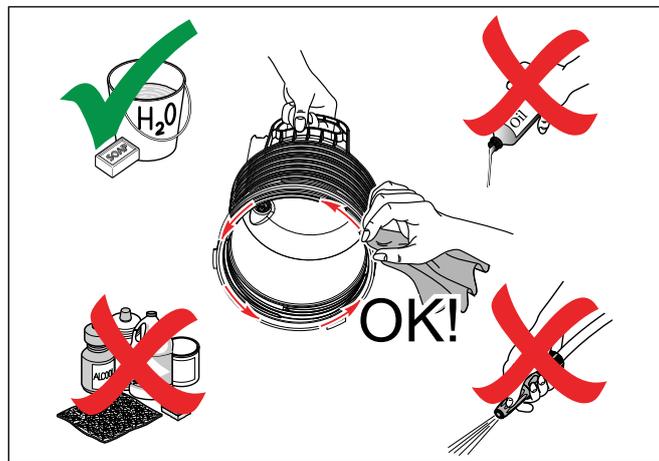
Lors du remplacement du fût, s'assurer que l'intérieur du récipient pressurisé est propre.

Nettoyer l'amortisseur situé à l'intérieur du cylindre, ainsi que les joints internes et externes du cylindre au moins une fois par mois.



NOTE!

Lors du nettoyage du récipient, si le couvercle a été posé au sol ou sur une surface sale, veiller également à nettoyer le bord avant de le remettre en place, afin d'éviter l'infiltration d'impuretés dans l'appareil.



Vérifier le joint du récipient et, au besoin, le nettoyer comme illustré :



IMPORTANT

Ne remplir le "fût" qu'avec des boissons approuvées.

I.1.2 Précautions à prendre en cas d'inactivité prolongée

- Si l'on prévoit de ne pas utiliser l'appareil pendant une période prolongée, veiller à lancer un cycle de lavage et de vider le système.
- Retirer le fût de boisson approuvée du cylindre.
- Nettoyer l'appareil et les accessoires (suivre les explications fournies ci-dessus).
- Ne pas dévisser totalement le couvercle (fixé) pour éviter la détérioration du joint et la formation de moisissure à l'intérieur du cylindre.



ATTENTION

Ne pas utiliser le cylindre vide pour stocker de la nourriture ou autres matériaux !



IMPORTANT

Quoi qu'il en soit, relancer un cycle de lavage avant de réutiliser l'appareil.

Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifier que l'appareil est en mesure de fonctionner en toute sécurité et, en particulier, que les dispositifs de protection et de sécurité fonctionnent parfaitement.

J ENTRETIEN EXCEPTIONNEL



IMPORTANT

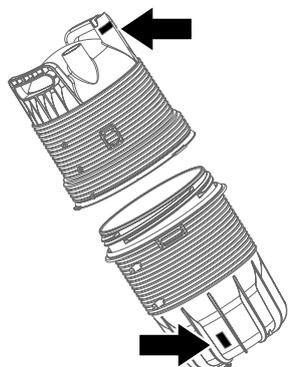
L'entretien exceptionnel doit être confié à un **TECHNICIEN SPÉCIALISÉ** qui suivra les instructions fournies dans le

Manuel d'installation et d'utilisation complet disponible sur le site Web.

J.1 Inspection périodique

Le couvercle, le cylindre et la vanne de sécurité doivent être mis au rebut 10 ans suivant la date de production figurant sur les étiquettes installées sur le couvercle et le cylindre.

L'image suivante montre l'emplacement exact des étiquettes sur le couvercle et le cylindre :



TOUS LES 12 MOIS :

Vérifier la vanne de sécurité en procédant à une vérification visuelle externe pour s'assurer qu'elle est en bon état, qu'elle ne présente aucun signe d'oxydation ou d'érosion, que les fentes d'aération ne sont pas obstruées, que le clapet et les pièces mobiles ne sont pas incrustés.

Effectuer un essai de fonctionnement manuel de la vanne de sécurité sans utiliser d'outils et en procédant de la manière suivante : avec l'appareil en état de marche, tirer quelques secondes sur le poussoir de la vanne et vérifier que l'air en sort. Relâcher le poussoir, le débit d'air devrait s'arrêter immédiatement.

Vérifier la présence de fissures et/ou de rayures profondes, en particulier dans le cylindre et le couvercle (par exemple, filets, bords) et la zone de la vanne de sécurité.

Vérifier la présence de la bague d'amortissement à l'intérieur du cylindre et contrôler qu'elle est en bon état ; la remplacer si elle est endommagée.

J.2 Intervalles d'entretien

Les intervalles d'inspection et de maintenance dépendent des conditions de fonctionnement réelles de l'appareil et des conditions ambiantes. Pour minimiser les interruptions de service, il est recommandé de procéder à un entretien

approfondi et périodique de l'appareil, comme spécifié dans le tableau ci-dessous :

CONTRÔLES ANNUELS ET ENTRETIEN EXCEPTIONNEL

Vérifier le JOINT DE CYLINDRE et le remplacer en cas de :
cassure, déformation irrégulière, fixation incorrecte.

Vérifier que le MANOMÈTRE fonctionne correctement et que l'autocollant couleur est placé au bon endroit.

Vérifier le JOINT DE FÛT et le remplacer en cas de :
cassure, déformation irrégulière, fixation incorrecte.

Vérifier le JOINT DU COUPLEUR DE BIÈRE et le remplacer en cas de :
cassure, déformation irrégulière, fixation incorrecte.

Vérifier l'intégrité et le bon fonctionnement des RACCORDS RAPIDES (air et eau) :

Joint torique dans les raccords mâles et femelles, raccords en T, etc.

Vérifier les TUYAUX d'eau et d'air :

déformation, usure ou décoloration des tuyaux et/ou présence d'eau sur les tuyaux d'air.

Vérifier que toutes les vis sont serrées correctement.

Vérifier que le couvercle ferme correctement avec la came et le levier de vanne à trois voies : effectuer le test avec et sans air sous pression.

Vérifier l'absence de fuites d'air/bière/eau du coupleur de bière.

Vérifier l'absence de fuites d'air/bière/eau de tous les raccords.

Appuyer sur la vanne à trois voies pour vérifier que le circuit d'air n'est pas obstrué.

Appuyer sur la vanne à trois voies et vérifier que la goupille du coupleur du fût se met en position de distribution (tirage). Dès qu'elle est relâchée, la goupille doit revenir en position fermée.

Nettoyer le fond de cylindre interne et vérifier le bouchon de vidange noir.

Contrôles généraux de l'appareil (cassure, rayures, etc.).

Si l'appareil est utilisé dans un milieu agressif, intensifier la fréquence des inspections périodiques et des entretiens extraordinaires, de sorte que l'appareil soit toujours propre et en bon état.

K IDENTIFICATION RAPIDE DES PANNES

Dans certains cas, il est possible de remédier simplement et rapidement à certains dysfonctionnements ; une liste d'inconvénients avec leurs remèdes respectifs figure ci-dessous :

L'appareil n'atteint pas la pression de fonctionnement :

- vérifier que le couvercle est fermé correctement ;
- vérifier que le fût est présent à l'intérieur du cylindre quand le couvercle est fermé ;
- vérifier que le module de lavage est raccordé et fonctionne correctement ;
- vérifier que les raccords rapides sont insérés correctement ;
- vérifier l'absence d'impuretés dans le circuit et le système de l'appareil ;

Après avoir effectué les contrôles préalablement décrits, si le défaut persiste, s'adresser au SAV en mentionnant :

- A. la nature de l'anomalie ;
- B. le PNC (code de production) de l'appareil ;
- C. le Ser. No. (numéro de série de l'appareil).



NOTE!

Le code PNC et le numéro de série sont indispensables pour l'identification du type d'appareil et de sa date de fabrication.

L MISE AU REBUT DE LA MACHINE



AVERTISSEMENT

Voir "Avertissement et consignes de sécurité"

L.1 Stockage des déchets

À la fin de la vie utile de l'appareil, procéder à sa mise au rebut en bonne et due forme.

Un stockage provisoire des déchets SPÉCIAUX est autorisé en vue d'une élimination par traitement et/ou stockage définitif. Les réglementations en matière de protection de l'environnement en vigueur dans le pays de l'utilisateur doivent être respectées.

L.2 Procédure concernant les macro-opérations de démontage de l'appareil

Avant de mettre l'appareil au rebut, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler si des pièces de la structure présentent des signes éventuels d'affaissements ou de ruptures en phase de démolition.

Il faudra procéder à l'élimination des pièces constituant l'appareil de manière différenciée, en tenant compte de leur nature (par exemple, métaux, huiles, graisses, plastique, caoutchouc, etc.).

Les différents pays de destination ont des législations qui leur sont propres ; par conséquent, il faut respecter les dispositions imposées par les lois et les organismes des pays où a lieu la démolition

En règle générale, il faut remettre le réfrigérateur à des centres spécialisés de collecte/démolition.

Démontez l'appareil, en regroupant les pièces en fonction de leurs caractéristiques chimiques, sans oublier que les composants de l'appareil sont des déchets spéciaux assimilables aux déchets urbains.



Le symbole présent sur le produit indique que celui-ci ne doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être mis au rebut correctement afin d'éviter tout effet néfaste sur l'environnement et la santé humaine. Pour plus d'informations sur le recyclage de cet appareil, contacter l'agent ou le revendeur local de l'appareil, le S. A. V. ou l'organisme local compétent pour l'élimination des déchets.



NOTE!

Au moment de la démolition de l'appareil, les marquages, le présent Manuel et les autres documents relatifs à l'appareil devront être détruits.

CE

Electrolux Professional SPA
Viale Treviso 15
33170 Pordenone
www.electroluxprofessional.com